

COMMUNIQUE DE PRESSE

Marseille, le 24 avril 2018

Comité régional d'orientation de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) en Provence-Alpes-Côte d'Azur mardi 24 avril 2018

Placé sous la présidence du Préfet de région, le comité régional d'orientation (CRO) de l'ADEME réunit les Préfets de département, la Directrice régionale de l'agence, les membres de la commission régionale des aides de l'ADEME (directions régionales de l'État et « personnalités qualifiées »), le Président du Conseil régional et les Présidents des Conseils de département.

Le CRO a présenté les priorités d'intervention de l'ADEME en faveur de la transition écologique et énergétique et leur traduction dans les différents outils permettant la mobilisation des moyens financiers proposés.

L'objectif est d'examiner l'articulation des actions régionales des services de l'État avec celles de l'ADEME, établissement public sous tutelle des ministères en charge de MTES et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ainsi que l'avancement des actions contractualisées entre l'agence et les collectivités territoriales.

L'agence met à disposition des collectivités, administrations, acteurs de l'économie, associations, chercheurs... ses expertises techniques, accompagnements méthodologiques et aides financières. Ces dernières sont attribuées au moyen de différents dispositifs adaptés à chaque objectif, cible et nature de projet (appels à projets, appels à manifestations d'intérêt, projets de gré à gré...), déclinés dans de grands programmes (Fonds Chaleur, Fonds Déchets, Investissements d'Avenir, convention État-Région-ADEME...).

Chiffres clés 2017 de l'ADEME en PACA

269 nouveaux projets soutenus
35 M€ investis sur le territoire régional dont 14 M€ gérés localement

Innovater et préparer l'avenir : 36 nouveaux projets via les programmes Recherche Développement Innovation (0,8 M€ d'aides ADEME) et Investissements d'Avenir (19 M€ de crédits d'intervention PIA)

Systematiser la Transition Ecologique et Energétique : 233 nouveaux projets accompagnés techniquement et/ou financièrement représentant 14 M€ d'aides pour 68 M€ d'investissements

L'ADEME contribue à la mise en œuvre des politiques de l'Etat en matière de transition écologique et environnementale. L'ADEME en région inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre de son contrat d'objectifs et de performance signé avec l'Etat pour la période 2016-2019. Ce contrat définit les grandes priorités d'intervention de l'agence :

- Le déploiement de la transition énergétique en région, avec notamment l'augmentation de la production d'énergies renouvelables (thermiques et électriques), l'efficacité énergétique, la qualité de l'air et le changement climatique.
- La transition vers une économie circulaire et la gestion des déchets, avec notamment l'approvisionnement durable, l'écoconception, l'Ecologie Industrielle et Territoriale, l'Economie de la Fonctionnalité, la consommation responsable, l'allongement de la durée d'usage, le recyclage.

L'ADEME EN BREF : L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr
www.paca.ademe.fr

Contact ADEME : carine.dolek@ademe.fr 0491-328-452